

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 13 septembre 2013

**Service instructeur**

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2013-8-2-6

**Service consulté**

**CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE FLORIVAL - VIGNOBLE- PLAINE DU RHIN  
2010-2013  
AMENAGEMENTS TOURISTIQUES EN FORET COMMUNALE DE SOULTZMATT**

Résumé : Il est proposé d'accorder, dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie Florival - Vignoble - Plaine du Rhin 2010-2013, une subvention de 22 500 € , en faveur de la commune de SOULTZMATT, pour des aménagements touristiques en forêt communale.

La commune de SOULTZMATT dispose à l'heure actuelle de trois pôles touristiques principaux :

- les Sources : y sont implantés l'Espace des Sources, le Paradis des Sources,
- la Gauchmatt : on y trouve le parcours de santé, la Chapelle du Val du Pâtre, le chemin de croix et le cimetière roumain,
- le Hagenmuehle : avec l'ensemble hôtel/chalets/restaurant/centre équestre.

L'objectif de la commune est de réaliser un schéma touristique global de manière à renforcer ces pôles, de les relier entre eux ainsi qu'au village par des liaisons pour piétons et cyclistes afin que les visiteurs et habitants puissent profiter au mieux de l'offre touristique existante.

Il s'agit de mettre en valeur la richesse « eau » et « forêt » ainsi que de proposer des moyens d'éveiller la curiosité du public à la nature et à l'eau tout en mettant à disposition des agrès adaptés, ludiques et informatifs.

Les travaux portent entre autres sur la création d'une mare pédagogique, la découverte de la forêt avec des circuits présentant divers aspects des milieux humides.

Le coût du projet présenté s'élève à 263 120 € TTC, soit 220 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel TTC est le suivant :

FCTVA :	40 736,24 €
Conseil Régional (FEADER)	88 000,00 €
Département du Haut-Rhin (sentier des poètes)	2 500,00 €
Département du Haut-Rhin (contrat de territoire)	22 500,00 €
Mécénat	5 500,00 €
Autofinancement	<u>103 883,76 €</u>
Total	263 120,00 €

Une subvention de 22 500 €, représentant 15 % d'un montant éligible de 150 000 € HT, a été approuvée pour ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie Florival - Vignoble - Plaine du Rhin.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de programmer définitivement dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie Florival-Vignoble – Plaine du Rhin 2010-2013 la subvention de 22 500 € en faveur de la commune de SOULTZMATT pour des travaux d'aménagements touristiques en forêt communale ;
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 204, fonction 94, nature 204142, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 13 SEPTEMBRE 2013

**Contrats de Territoires de Vie  
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV00005	<b>SOULTZMATT</b> Aménagement touristique en forêt communale de SOULTZMATT  Montant du projet : 220 000,00 €HT Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 88 000,00 €</b>	150 000,00	15%	22 500,00
			<b>Total</b>	<b>22 500,00</b>